

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 13 octobre 2023

**Une politique de soutien aux pratiques artistiques en amateur  
volontariste et coopérative**

Depuis 2020, la Ville de Strasbourg s'engage auprès des pratiques artistiques en amateur. Après trois ans de travail main dans la main avec les acteur-trices du territoire, la collectivité continue de vouloir les soutenir en suivant les grandes orientations suivantes :

**- Organiser la mise en réseau.**

L'identification des acteurs a permis de mener une dynamique de réseau à travers notamment les rendez-vous du **Chantier des amateur-trices**. L'objectif : se rencontrer, aborder des problématiques et trouver des solutions ensemble, initier des projets communs.

**Anne-Marie Jean**, conseillère municipale déléguée en charge des pratiques artistiques en amateur, sera présente lors du 4<sup>ème</sup> *Chantier des amateur-trices* pour faire le « bilan et perspectives de la politique de soutien », le **samedi 21 octobre 2023 à partir de 9h au Kaleidoscoop** (5 Rue de la Coopérative, Strasbourg).

Merci de bien vouloir confirmer votre intérêt par mail à [info.presse@strasbourg.eu](mailto:info.presse@strasbourg.eu)

**- Donner une plus grande visibilité aux pratiques artistiques en amateur à Strasbourg.**

Le moteur de recherche [mon-loisir artistique](#) permet de recenser plus de 120 associations du territoire et leurs propositions d'activités artistiques en musique, danse, théâtre, arts plastiques dans tous les quartiers de la ville.

La présence des associations sur l'évènement de rentrée culturelle *StrasCulture*, des ateliers de pratiques proposés tous les premiers samedis du mois au 5<sup>ème</sup> Lieu « *Je teste un loisir artistique* » témoignent de la dynamique du secteur pour faire connaître leurs arts.

De plus, la Ville de Strasbourg offre des opportunités et mise en relation pour des représentations, spectacles et performances proposées par des artistes amateurs-amatrices, qui interviennent dans le cadre d'évènements tels que *Strasbourg Capitale de Noël*, *La nuit des musées*, ou encore *Le kiosque en musique*.

**- Soutenir financièrement les associations du secteur**

Le soutien financier aux associations de pratiques artistiques en amateur a été renforcé et a permis de toucher le double des associations bénéficiant de ce type de soutien : une vingtaine avant le 21 juin 2021 et 40 associations en 2022 avec un total de subventions qui est passé de 300 100€, à 505 600 €.